

2014-0446
2014-07-02

GROUPE 14 FONGICIDE

BOTRAN[®] 75W

FONGICIDE
COMMERCIAL

POUR APPLICATION AVANT RÉCOLTE SUR LES PÊCHES, LES OIGNONS, L'AIL, LES HARICOTS, LA LAITUE, LES TOMATES DE SERRE ET LES PLANTES ORNEMENTALES.



ATTENTION

POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

N° D'HOMOLOGATION 8772
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE : Dicloran.....75 %

Contenu net : 1,814 kg

Gowan[™]
CANADA

Gowan Company
C. P. 5569
370 S. Main Street
Yuma (Arizona) 85366-5569
ÉTATS-UNIS

Information sur le produit : 1-800-883-1844
Numéro d'urgence médicale 24 heures : 1-888-478-0798

MODE D'EMPLOI

CULTURE	MALADIE	DOSE	COMMENTAIRES
Pêches	Détérioration des fruits, Monilinia (pourriture brune), moisissure chevelue	1,75 kg/ha	Appliquer 18 jours et 10 jours avant la récolte.
	Dose maximale par année : 5,2 kg/ha		
Oignons et ail	Pourriture blanche, <i>Sclerotium cepivorum</i>	6 kg/ha	<p>Pulvérisation générale : <u>Semis</u> : Appliquer BOTRAN 75W en pulvérisation grossière à la surface du sol 1 à 2 semaines avant le semis. Utiliser 800 litres d'eau par hectare et faire pénétrer en travaillant la terre sur une profondeur de 4 cm. <u>Plants à repiquer ou bulbes</u> : Appliquer BOTRAN 75W comme pour les semis, sauf que le produit peut être appliqué juste avant la plantation. <u>Pulvérisation sur rang ou bande de terre</u> : Plants à repiquer ou bulbes : Utiliser un taux proportionnel à celui utilisé pour une pulvérisation générale. Par exemple, pour des rangs espacés de 33 cm et dont la bande de terre est de 17 cm, utiliser 4,5 kg/ha de BOTRAN 75W dans 400 litres d'eau. Utiliser une pression faible (200 à 275 kPa) et un tamis à 50 mailles ou moins fin. Placer la buse avant dans le sillon de sorte que le jet vienne arroser la terre autour du plant ou des bulbes et que la buse arrière arrose la terre de remblai à mesure qu'il remplit le sillon.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Labourer sur une profondeur de 20 cm et passer au pulvérisateur à disques la zone traitée pour éviter d'endommager les cultures sensibles (épinards ou laitue) qui seront semées par la suite. • Dose d'emploi maximale par année : 6 kg/ha 		
Haricots grimpants	Pourriture blanche	5,1 kg/ha	Pour utilisation en Colombie-

	(pourriture sclérotique) <i>Sclerotinia sclerotiorum</i>		Britannique seulement. Commencer les applications à titre préventif et continuer le traitement à des intervalles de 7 jours durant les périodes favorisant l'apparition de la maladie. Diriger le jet de manière à assurer une bonne couverture, surtout sur la moitié inférieure de la plante. Utiliser 800 litres d'eau par hectare.
	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas appliquer dans les 2 jours précédant la récolte. • Ne pas nourrir le bétail de feuilles traitées. • Dose d'emploi maximale par année : 6 kg/ha 		
Haricots secs et mange-tout	Pourriture blanche (Sclérotinia) Pourriture grise (Botrytis)	3,25 kg/ha	Commencer les applications à titre préventif, généralement pendant la période la plus proche de la pleine floraison. Le cas échéant, répéter le traitement pendant les périodes favorables à l'apparition de la maladie. Diriger le jet de manière à assurer une bonne application, particulièrement sur la moitié inférieure de la plante. Utiliser 800 litres d'eau par hectare.
	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas appliquer dans les 2 jours précédant la récolte. • Ne pas nourrir le bétail de feuilles traitées. • Dose d'emploi maximale par année : 6 kg/ha 		
Laitue	Affaissement sclérotique	2,30 à 3,75 kg/ha	Faire jusqu'à 2 applications par année. Diriger la première pulvérisation sur la partie inférieure de la plante et sur le sol, après l'éclaircissage; faire une deuxième application foliaire au stade de la rosette. Utiliser 190 à 950 litres d'eau par hectare.
	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas appliquer dans les 14 jours précédant la récolte. • Dose d'emploi maximale par année : 6 kg/ha 		
Tomates de serre	Chancre de la tige (Botrytis)	1,75 kg/1 000 litres	Pulvériser la tige de la plante à partir du niveau du sol jusqu'à une hauteur de 45 à 60 cm. Répéter le traitement chaque semaine ou au besoin. Les

			plantules ou plants fraîchement repiqués peuvent être endommagés par une application excessive.
	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas appliquer dans la journée précédant la récolte. • Jusqu'à 3 applications par année 		
Roses et hortensias	Rouille (Botrytis)	1,75 kg/1 000 litres	<u>Au champ</u> : Appliquer avant la cueillette destinée à l'expédition ou l'entreposage.
Roses, géraniums et chrysanthèmes	Rouille (Botrytis)	925 g/1 000 litres	Boutures ou plantes de serre : Commencer à titre préventif ou dès l'apparition de la maladie. Pulvériser les feuilles et les fleurs à des intervalles de 7 à 14 jours. Appliquer le produit tous les 5 à 7 jours pendant les périodes fraîches et humides prolongées.

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer par calme plat. Éviter l'application de ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser des gouttelettes de diamètre inférieur à la classe moyenne définie par la American Society of Agricultural Engineers (ASAE).

Application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique : NE PAS appliquer durant une période de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand le vent souffle en rafales. NE PAS orienter le jet directement au-dessus des plantes à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans la zone de traitement (d'après les lectures prises à l'extérieur de cette zone, du côté face au vent).

NE PAS appliquer ce produit par voie

aérienne. NE PAS appliquer ce produit par

chimigation.

ZONES TAMPONS : il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et le bord le plus proche, dans la direction du vent, des habitats d'eau douce vulnérables (par exemple lacs, rivières, brouillards, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides) habitats estuariens/marins et des habitats terrestres.

Méthode d'application	Culture		Zones tampons (en mètres) requises pour la protection :				
			des habitats d'eau douce d'une profondeur :		des habitats estuariens ou marins d'une profondeur :		Les habitats terrestres
			de moins de 1 m	de plus de 1 m	de moins de 1 m	de plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole *	Toutes		2	1	1	1	1
Pulvérisateur pneumatique	Pêches	Début de la croissance	20	2	1	1	1
		Fin de la croissance	10	2	1	1	1
	Tous les autres cultures	Début de la croissance	25	3	1	1	1
		Fin de la croissance	15	2	1	1	1

* Lorsqu'on utilise une rampe de pulvérisation, il est possible de réduire les zones tampons en la munissant d'écrans de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe de pulvérisation est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal ou au sol permettent de réduire de 70 % la zone tampon figurant sur l'étiquette. L'utilisation d'une rampe de pulvérisation dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 cm du couvert végétal ou du sol permet de réduire de 30 % la zone tampon figurant sur l'étiquette.

COMPATIBILITÉ : BOTRAN 75W est compatible avec les formules en poudre mouillable suivantes : captane, zineb, azinphos-méthyle, parathion, carbaryl et endosulfan. Normalement, BOTRAN 75W peut être mélangé avec d'autres fongicides, insecticides ou défoliants présents sous forme de poudre mouillable. Cependant, des pulvérisations de BOTRAN 75W mélangé avec des concentrations d'huile émulsionnée d'insecticides, notamment des composés organophosphorés, peuvent endommager les plantes. Ces mélanges doivent être utilisés sur un petit nombre de plantes avant de traiter des surfaces importantes.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE : Gestion de la résistance, BOTRAN 75W, fongicide du groupe 14. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à BOTRAN 75W et à d'autres fongicides du groupe 14. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le BOTRAN 75W ou les fongicides du même groupe 14 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.

- Éviter d'effectuer des applications excessives de BOTRAN 75W ou d'autres fongicides du même groupe pendant une saison.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Gowan Company au 1-800-833-1844 ou à www.gowanco.com.

MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

- Éviter de respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation.
- Ne pas contaminer les étangs, lacs, rivières ni les eaux d'irrigation ou destinées à un usage domestique.
- Nocif en cas d'ingestion.
- Très toxique pour les poissons. Tenir à l'écart de toute étendue d'eau.
- Ne pas utiliser sur les semences en germination ni les plantules annuelles, sauf dans les cas prévus.
- Ne pas nourrir le bétail de feuillage traité.
- Ne pas appliquer par voie aérienne.
- Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes durant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. De plus, porter des gants résistant aux produits chimiques pendant les activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation, et un respirateur approuvé par le NIOSH pour le mélange et le chargement du produit.
- Appliquer ce produit en évitant qu'il n'entre en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls des manipulateurs (préposés au mélange, au chargement et à l'application) portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés dans la zone traitée durant l'application.
- Ne pas pénétrer ni laisser des travailleurs pénétrer dans la zone traitée dans les 12 heures suivant l'application.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada : www.croplife.ca

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

- Pour les applications à l'extérieur : Ne pas appliquer ce produit directement sur des habitats aquatiques (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides), des habitats estuariens ou marins.

- Pour les applications à l'intérieur : Ne pas laisser d'effluent contenant ce produit s'écouler vers des lacs, des ruisseaux, des étangs ou d'autres cours d'eau de surface. Pour obtenir des conseils, consultez l'organisme de réglementation provincial concerné.
- Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons spécifiées à la rubrique **MODE D'EMPLOI**.
- Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des zones traitées, évaluer les caractéristiques et conditions du site avant le traitement. Les caractéristiques et conditions propices au ruissellement comprennent des pluies abondantes, une pente modérée à abrupte, un sol nu et un sol mal drainé (par exemple les sols compactés, à texture fine ou pauvres en matière organique, comme l'argile).
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.
- Ne pas contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage du matériel ou de l'élimination des déchets.

PREMIERS SOINS :

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.